

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**2 mai 2018**

**PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 2 MAI 2018, à 18 h (6 h pm)**, à laquelle :

**SONT PRÉSENTS :**

M. Daniel Barrette , maire de Laverlochère-Angliers  
et préfet suppléant de la MRCT  
M<sup>me</sup> France Marion , mairesse de Latulipe-et-Gaboury  
M. Simon Gélinas , maire de Lorrainville  
M<sup>me</sup> Carmen Côté , mairesse de Saint-Bruno-de-Guigues  
M. Yves Ouellet , maire de Témiscaming

**FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE :**

M<sup>me</sup> Claire Bolduc, préfète de la MRCT

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement  
M<sup>me</sup> Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et responsable  
de la gestion des matières résiduelles  
M<sup>me</sup> Monia Jacques, directrice au service d'aménagement et du  
développement du territoire  
M<sup>me</sup> Noémie Ash , directrice des ressources financières, humaines  
et matérielles  
M<sup>me</sup> Lyne Gironne , directrice générale – secrétaire-trésorière

**N. B. :** Le comité administratif s'est réuni en rencontre de travail (réunion privée) de 17 h à 18 h 10.

**05-18-136A**

**Ouverture de la séance ordinaire publique à 18 h 10 et adoption de l'ordre du jour.**

---

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Côté  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

**Mot de la préfète**

Madame Bolduc dresse un bilan de son passage à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à Québec dans la semaine du 23 avril :

- 3<sup>e</sup> Rendez-vous du développement local et régional, sous le thème « *Agir pour nos territoires* », alors qu'il y a eu le lancement de la plateforme sur le développement territorial en vue des prochaines élections au Québec;
- À la commission permanente sur le développement social, les institutions et la démocratie où il a été question des résultats sur le développement de l'emploi entre les milieux ruraux et les régions rurales, alors que le bilan s'avère beaucoup moins positif dans le milieu rural. Une réflexion doit s'amorcer sur comment se développe le Québec. Le comité s'est également penché sur la démarche « *Prendre soin de notre monde* » qui vise l'amélioration de la qualité de vie et la mise en place d'environnements favorables à la santé et aux saines habitudes de vie des citoyens des villes québécoises. De la documentation sera bientôt disponible et acheminée auprès des élus pour venir soutenir le milieu municipal dans cette démarche.

**05-18-137A**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2018.**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2018 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Yves Ouellet  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

**Information**

**Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).**

**1<sup>re</sup> partie**

Aucune question de l'assistance.

**05-18-138A**

**Gestion du Fonds local d'investissement (FLI) – Octroi de prêts/suivi de dossier.**

Il est proposé par M. Simon Gélinas  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ D'accorder un prêt relève de 40 000 \$ au dossier FLI 2018-03 et un prêt relève de 40 000 \$ au dossier FLI 2018-04.

La directrice générale – secrétaire-trésorière est autorisée à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue tous documents nécessaires pour le cheminement des prêts.

**05-18-139A**      **Gestion du Fonds local d'investissement (FLI) – Octroi de prêts/suivi de dossier.**

---

Il est proposé par M<sup>me</sup> France Marion  
appuyé par M. Yves Ouellet  
et résolu unanimement

- ❖ D'accorder un prêt relève de 25 000 \$ et un prêt FLI de 150 000 \$ aux dossiers FLI 2018-06 et FLI 2018-07.

La directrice générale – secrétaire-trésorière est autorisée à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue tous documents nécessaires pour le cheminement des prêts.

**05-18-140A**      **Gestion du Fonds local d'investissement (FLI) – Octroi de prêts/suivi de dossier.**

---

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Côté  
appuyé par M<sup>me</sup> France Marion  
et résolu unanimement

- ❖ D'accorder un moratoire sur le remboursement du capital et intérêts au dossier FLI 2010-10, pour les six prochains mois.

**Information**      **Gestion du Fonds local d'investissement (FLI) – Octroi de prêts/suivi de dossier.**

---

Les membres du CA prennent acte qu'il y aura un report de versement pour le capital pour le dossier FLI-2911.

En date du 27 avril 2018, la disponibilité du FLI est de 1 059 950,18 \$ et celle du FLS de 268 316,58 \$.

**05-18-141A**      **Certificat de conformité : approbation de la modification adoptée par la municipalité de Lorrainville à son règlement de zonage (règlement n° 148-03-2018, adopté le 10 avril 2018 – second projet).**

---

**Attendu qu'en** vertu des articles 137.1 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une municipalité peut modifier son règlement de zonage. Cette modification est assujettie au troisième alinéa de l'article 123 de la LAU, le cas échéant, mais n'entre en vigueur qu'à la date de son approbation par le CA de la Municipalité régionale de comté;

**Attendu que** la municipalité de Lorrainville désire amender son règlement de zonage n° 05-08-95 présentement en vigueur pour changer les dimensions des maisons dans une zone résidentielle;

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M<sup>me</sup> France Marion  
et résolu unanimement

D'approuver la modification adoptée par la municipalité de Lorrainville à sa réglementation d'urbanisme (règlement n° 148-03-2018, adopté le 10 avril 2018 – zonage – second projet).

### **Conformité au schéma d'aménagement révisé**

Le schéma d'aménagement révisé de la MRCT est entré en vigueur le 15 octobre 2012. Le règlement n° 148-03-2018 apparaît conforme aux dispositions du schéma d'aménagement révisé et au document complémentaire.

**Date d'adoption du règlement :** 10 avril 2018 (second projet)

**Date de réception à la MRCT :** 18 avril 2018

### **05-18-142A**

#### **Autorisation pour le lancement d'un appel d'offres par voie de soumissions publiques, pour un inventaire terrain, lotissement et production d'un rapport pour la mise en disponibilité de terrains de villégiature au lac Robinson dans la municipalité de Laverlochère-Angliers.**

**Considérant que** l'entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État, prévoit que la MRC peut procéder à des travaux pour mettre en disponibilité des terrains de villégiature;

**Considérant** l'intérêt de la municipalité de Laverlochère-Angliers pour une telle étude sur le lac Robinson;

Il est proposé par M. Simon Gélinas  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Côté  
et résolu unanimement

- ❖ De demander, par voie de soumissions publiques, des offres pour un inventaire terrain, lotissement et production d'un rapport pour la mise en disponibilité de terrains de villégiature au lac Robinson dans la municipalité de Laverlochère-Angliers. Le tout devrait permettre l'inscription au tirage au sort en avril 2019 afin d'offrir les terrains à l'automne 2019. Les soumissions devront parvenir au bureau de la MRC de Témiscamingue au plus tard le mardi, 12 juin 2018 à 16 h, pour être prises en considération par le conseil de la MRCT, lors de la séance ordinaire prévue le 20 juin 2018. L'appel d'offres sera publié sur SEAO et dans le journal Le Reflet, au cours du mois de mai 2018.

La MRC de Témiscamingue ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

### **05-18-143A**

#### **Gestion des ressources humaines – Autorisation d'embauche d'une coordonnatrice pour la démarche MADA.**

**Considérant que** l'implication de la MRCT dans la démarche MADA;

Il est proposé par M. Yves Ouellet  
appuyé par M<sup>me</sup> France Marion  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'embauche de Madame Mylène Roberge, à titre de coordonnatrice de la démarche MADA :

- Selon un salaire annuel de : 41 224 \$
- Entrée en fonction : 4 juin 2018

Madame Roberge est assujettie à la politique de travail et aux règles de fonctionnement en vigueur à la MRCT, comprenant entre autres :

- Une période de probation de six mois;
- 35 heures/semaine;
- Lieu de travail : bureau de Laverlochère-Angliers.

Ce poste est contractuel, à temps plein, pour une période maximale de 18 mois.

**Information**      **Gestion des baux de sable et gravier – L'utilisation des caméras de surveillance.**

Des éléments nouveaux ayant été portés à l'attention de la responsable et vu son absence, le point est reporté à une séance ultérieure.

**05-18-144A**      **Autorisation pour la signature d'un protocole d'entente administrative – Portable utilisé pour les services d'urgence en milieu isolé.**

**CONSIDÉRANT** que la Régie intermunicipale de la sécurité incendie du Témiscamingue (RISIT) voit au déploiement des ressources humaines nécessaires lors d'une intervention d'urgence en milieu isolé et au besoin, en utilisant le portable et les outils mis à la disposition par la MRC afin de faciliter le repérage en forêt;

**CONSIDÉRANT** qu'un protocole d'entente administrative a été réalisé et vise à stipuler les obligations et responsabilités des deux parties soit la MRC de Témiscamingue (MRCT) et la RISIT concernant l'utilisation d'un portable pour les services d'urgence en milieu isolé;

**CONSIDÉRANT** le contenu du protocole d'entente proposé;

Il est proposé par M. Yves Ouellet  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser M<sup>me</sup> Lyne Gironne, directrice générale – secrétaire-trésorière, à signer le protocole d'entente administrative au nom de la MRC de Témiscamingue.

**05-18-145A**      **Fonds d'initiatives environnementales (FIE) – Autorisation pour soutien financier – Comité de l'Est témiscamien.**

**Considérant** qu'un projet a été soumis dans le cadre du Fonds d'initiatives environnementales (FIE) par le Comité de diversification des municipalités de l'Est Témiscamien, pour divers événements culturels et sociaux devant se tenir dans la municipalité;

**Considérant que** le projet prévoit l'achat de pichets d'eau, de verres à eau et de coupes à vin en verre, afin d'éliminer la production de déchets plastiques;

**Considérant que** le budget total pour la gestion des matières résiduelles du projet est estimé à 988,41 \$ et qu'un montant de 494,20 \$ a été demandé;

**Considérant** la recommandation du Comité d'action en gestion de l'environnement (CAGE) du 13 avril dernier;

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Yves Ouellet  
et résolu unanimement

❖ D'autoriser le projet soumis au FIE par le Comité de diversification des municipalités de l'Est Témiscamien, pour un montant de 494,20 \$.

**05-18-146A**

**Fonds d'initiatives environnementales (FIE) – Autorisation pour soutien financier – Festival Western de St-Bruno-de-Guigues.**

**Considérant qu'un** projet a été soumis dans le cadre du Fonds d'initiatives environnementales (FIE) par le Comité des attractions touristiques de Guigues, pour le Festival Western devant se tenir du 9 au 12 août 2018;

**Considérant que** l'objectif du projet est de sensibiliser et encourager l'action citoyenne et de préserver l'environnement par le tri des matières résiduelles;

**Considérant que** l'organisme prévoit mettre en place un kiosque avec des ressources afin de coordonner le tri des matières recyclables, compostables et des déchets dans leur bac respectif pendant les moments très achalandés du festival;

**Considérant que** le budget total pour la gestion des matières résiduelles du projet est estimé à 2 000 \$ et qu'un montant de 1 000 \$ a été demandé;

**Considérant** la recommandation du Comité d'action en gestion de l'environnement (CAGE) du 13 avril dernier;

Il est proposé par M<sup>me</sup> France Marion  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

❖ D'autoriser le projet soumis au FIE par le Comité des attractions touristiques de Guigues, pour le Festival Western, pour un montant de 1 000 \$.

**05-18-147A**

**Fonds d'initiatives environnementales (FIE) – Autorisation pour soutien financier – Foire gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-est ontarien.**

**Considérant qu'un** projet a été soumis dans le cadre du Fonds d'initiatives environnementales (FIE) par la Foire gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien, devant se tenir du 17 au 19 août 2018;

**Considérant que** l'objectif du projet est de s'assurer que le tri des matières résiduelles produites, avant et pendant l'événement, soit effectué de façon rigoureuse afin de maximiser le compostage et le recyclage et ainsi réduire les déchets enfouis et réduire l'empreinte écologique de l'événement;

**Considérant qu'il** est prévu que le tri s'effectue en simultané pendant l'événement dans de nombreuses tentes vertes installées sur le site, et ce, par les membres d'une équipe verte;

**Considérant que** le budget total pour la gestion des matières résiduelles du projet est estimé à 7 643 \$ et qu'un montant de 2 000 \$ a été demandé;

**Considérant** la recommandation du Comité d'action en gestion de l'environnement (CAGE) du 13 avril dernier;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Côté  
appuyé par M. Yves Ouellet  
et résolu unanimement

❖ D'autoriser le projet soumis au FIE par la Foire gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien, pour un montant de 2 000 \$.

#### **05-18-148A**

#### **Informatique – Octroi d'un contrat pour l'utilisation d'une plateforme web pour un conseil sans papier.**

**Considérant** le souhait des élus du conseil de la MRC de Témiscamingue d'utiliser des outils permettant un conseil sans-papier;

**Considérant** la proposition de l'entreprise ID Side – applications web;

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Yves Ouellet  
et résolu unanimement

❖ D'octroyer le contrat à l'entreprise IDSide applications web, pour l'implantation de l'outil de gouvernance web, pour un montant maximal de 17 093 \$, avant taxes;

❖ De financer cette dépense à même le montant de 29 000,00 \$ inscrit au poste budgétaire « Développement de services – Parc informatique », au budget 2018.

#### **Information**

#### **Gestion de l'immeuble – Installation d'un système téléphonique au point de services à Laverlochère.**

Ce dossier est reporté à la prochaine séance du CA, certaines informations techniques étant en cours de validation afin de bien documenter les 2 options possibles.

**05-18-149A**

**Programme de voirie locale – Dépôt d’une demande par le Comité municipal de Laniel.**

**Considérant que** le Comité municipal de Laniel a ciblé, pour la saison estivale 2018, les travaux suivants :

- Chemin de la Baie des Plongeurs : travaux de surface pour un montant de 25 000 \$;
- Chemin de la Baie McAdam : pour l’amélioration de certaines courbes pour un montant de 3 000 \$

**Considérant que** le Comité municipal de Laniel a adressé une demande auprès du bureau du député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue pour l’obtention de financement auprès du Programme de voirie locale (PPA-CE 2018);

Il est proposé par M. Simon Gélinas  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Côté  
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue appuie la demande du Comité municipal de Laniel, d’un montant de 14 000 \$ pour des travaux estimés à 28 000 \$;
- ❖ Que la MRC de Témiscamingue confirme que l’aide financière, si accordée, financera des travaux admissibles pour des chemins situés en TNO-Laniel.

**05-18-150A**

**Tournoi de golf de la Fondation de l’UQAT, le 1<sup>er</sup> juin 2018.**

**Attendu que** la préfète de la MRC est présidente d’honneur du Tournoi de golf de la Fondation de l’UQAT pour le Témiscamingue, édition 2018, comme les 4 autres préfets de la région, dans leur MRC respective;

**Attendu que** les bénéficiaires de cette activité au Témiscamingue représentent des retombées concrètes qui seront utilisées par des témiscamiens et pour le Témiscamingue;

**Attendu que** la MRC de Témiscamingue appuie depuis de nombreuses années la présence de l’UQAT sur le territoire et les activités soutenues par la Fondation de l’UQAT;

Il est proposé par M. Simon Gélinas  
appuyé par M<sup>me</sup> France Marion  
et résolu unanimement

- ❖ D’autoriser une dépense de 1 200 \$ pour la participation de la MRC de Témiscamingue au tournoi de golf de la Fondation de l’UQAT, pour permettre la présence de deux quatuors, l’un « Présidente-Préfète » et l’autre « DG-MRCT ».

**Information**

**Service d’évaluation – Dépôt du rapport mensuel d’activités ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.**

Le comité administratif prend acte du rapport mensuel d’activités ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.

**05-18-151A**

**Dépôt pour approbation des comptes à payer ainsi que le rapport budgétaire à jour pour information.**

Le comité administratif prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice. Ces rapports sont disponibles au bureau de la MRCT pour consultation.

Il est proposé par M. Simon Gélinas  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ De procéder à l'acceptation et au déboursement des salaires des employés et rémunérations des élus pour un montant total de **82 340,79 \$** ainsi que les comptes à payer totalisant **545 281,46 \$**, et ce, pour la période du 16 mars au 15 avril 2018.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (CM, art. 961).

Signé à Ville-Marie, ce 2 mai 2018.



**Lyne Gironne, directrice générale –  
secrétaire-trésorière**

**Information**

**Affaires municipales – Dossier « Piscine ».**

Les membres du CA prennent acte qu'une 1<sup>ère</sup> rencontre du comité de travail pour documenter le dossier d'une nouvelle infrastructure « piscine » se tiendra la semaine prochaine. Les personnes ayant confirmé leur intérêt à participer aux travaux du comité sont :

- Claire Bolduc, préfète, MRC de Témiscamingue
- Luc Lalonde, maire, municipalité de Béarn
- Nathalie Breton, conseillère, municipalité de Duhamel-Ouest
- Lyna Pine, mairesse, municipalité de Laverlochère-Angliers
- Simon Gélinas, maire, municipalité de Lorrainville
- Sylvie Brisson, conseillère, municipalité de Notre-Dame-du-Nord
- Tomy Boucher, conseiller, municipalité de St-Bruno-de-Guigues
- Michel Roy, maire, ville de Ville-Marie
- Diane Michaud, citoyenne, utilisatrice de la piscine de Ville-Marie
- Claude Lemens, administrateur, Club Exotem
- Éric Larivière, directeur, CSLT
- Stéphane Lachapelle, directeur des services techniques, CISSSAT
- Lyne Gironne, directrice générale, MRCT

**Information**

**Affaires municipales – PDZA – Bilan de mi-parcours – Démarche en cours.**

La MRC de Témiscamingue (MRCT) s'est dotée en 2015 d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA) avec un plan d'actions d'une durée de 5 ans. Rendu à sa 3<sup>e</sup> année, voici venu le temps de faire un bilan de mi-parcours. Diverses consultations auront lieu dans les prochaines semaines, auprès des partenaires, collaborateurs, le milieu agricole et le milieu municipal.

Pour consulter le milieu municipal, c'est-à-dire, les mairesses, maires, conseillers, directions générales des municipalités, une rencontre aura lieu très prochainement. Une invitation en ce sens sera adressée aux municipalités locales.

Au terme des consultations, une activité d'échanges aura lieu sur une demi-journée et suivi d'un « 5 à 7 » pour présenter la réalisation des travaux et des actions réalisées depuis les 3 dernières années.

**05-18-152A**

**Fonds de soutien au développement économique du Témiscamingue – Autorisation pour le soutien financier au Comité de diversification de l'Est témiscamien.**

**Considérant** la disponibilité budgétaire du Fonds de soutien au développement économique du Témiscamingue de 86 146,42 \$;

**Considérant** la recommandation du comité d'analyse;

Il est proposé par M. Simon Gélinas  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ D'accorder un soutien financier de 1 496 \$ au Comité de diversification de l'Est témiscamien pour participer à une mission exploratoire visant à documenter le démarrage d'une serre aquaponique.

**05-19-153A**

**Fonds de soutien au développement économique du Témiscamingue – Autorisation pour le soutien financier à l'entreprise Axell s.e.n.c.**

**Considérant** la disponibilité budgétaire du Fonds de soutien au développement économique du Témiscamingue de 84 650,42 \$;

**Considérant** la recommandation du comité d'analyse;

Il est proposé par M. Yves Ouellet  
appuyé par M<sup>me</sup> France Marion  
et résolu unanimement

- ❖ D'accorder un soutien financier de 1 060 \$ à l'entreprise Axell s.e.n.c. pour participer à une mission exploratoire visant à documenter la faisabilité de la création de produits pour la vente en ligne, dans le domaine sportif.

**05-19-154A**

**Gala des Chambre de commerce Témis-Accord et de Kipawa-Témiscaming.**

**Considérant** la tenue du Gala des mérites de l'entrepreneuriat témiscamien organisé par les chambres de commerce Témis-Accord et de Kipawa-Témiscaming qui aura lieu le 5 mai prochain;

**Considérant que** pour une 2<sup>e</sup> année, la MRC de Témiscamingue souhaite souligner l'apport d'un organisme à but non lucratif du Témiscamingue;

**Considérant que** le comité administratif, après échanges, souhaite souligner l'apport d'un OBNL ayant été très proactif dans le milieu ces dernières années par une implication incroyable de ses bénévoles;

Il est proposé par M. Yves Ouellet  
appuyé par M<sup>me</sup> France Marion  
et résolu unanimement

- ❖ De remettre le prix « Mérite Organisme à but non lucratif » au Refuge pour animaux du Témiscamingue.
- ❖ D'autoriser la remise d'une bourse d'une valeur de 300 \$ à l'organisme ainsi qu'une paire de billets pour assister au gala ce 5 mai, à Témiscaming.

**Information**

**Période de questions de l'assistance, s'il y a lieu (CM, art. 150).**

**2<sup>e</sup> partie**

Aucune question de l'assistance.

**05-18-155A**

**Levée de l'assemblée.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Côté  
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

**N. B. : Prochaines réunions :**

- Conseil de la MRC : 23 mai 2018
- Comité administratif : 30 mai 2018

Il est 19 h 15.

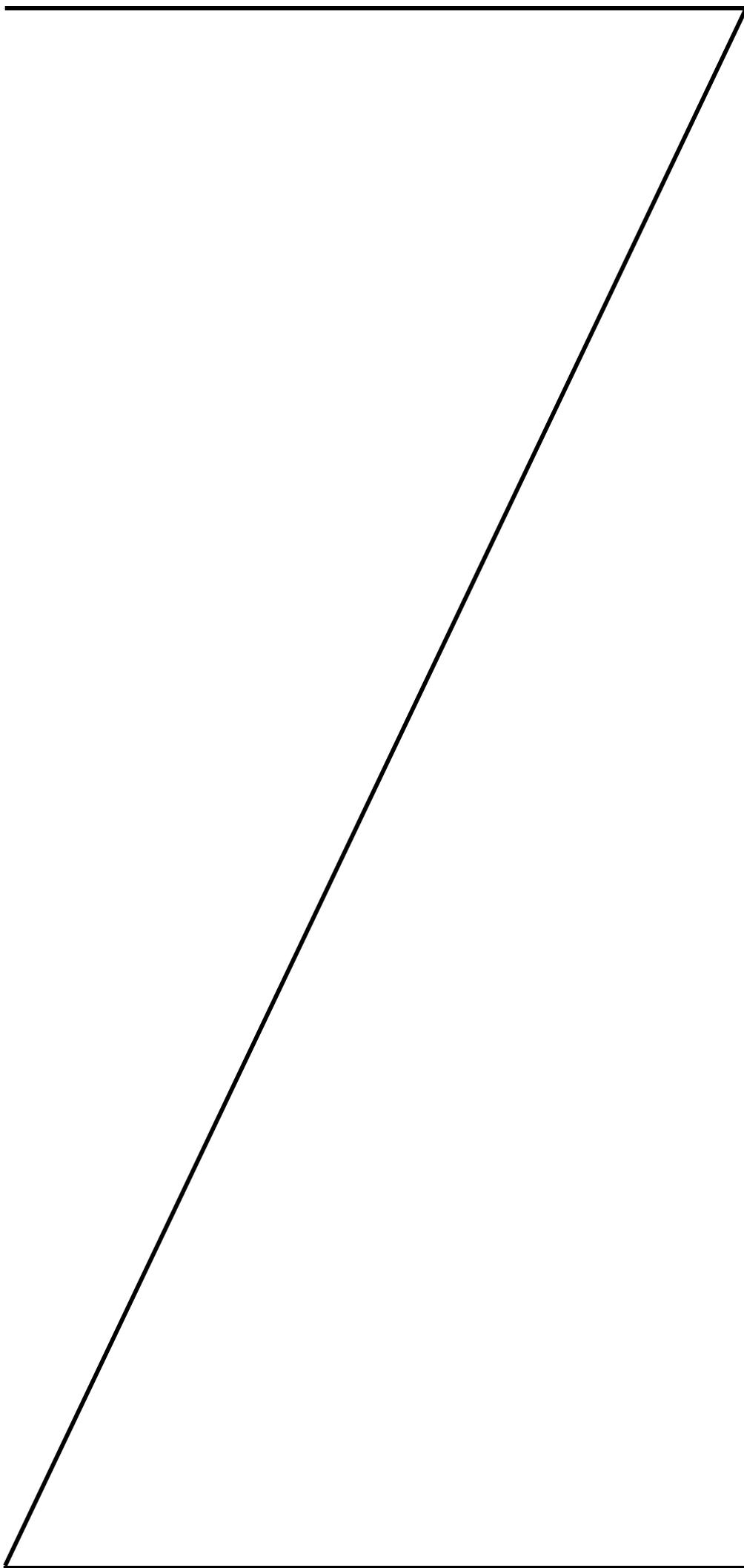


**Claire Bolduc, préfète**



**Lyne Gironne, directrice générale –  
secrétaire-trésorière**

**AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.**



12200